

## EDITORIAL

---



### De l'obligation de l'information médicale : du scientifique au grand public

La décision du Conseil d'Administration de la SFORL de créer une Revue Française d'Oto-Rhino-Laryngologie de haut niveau scientifique éditée en français et en anglais mérite d'être saluée haut et fort.

Ceux parmi nous qui voyagent à travers le monde savent combien l'Ecole ORL française est connue et reconnue en Europe, en Amérique latine ou en Europe de l'Est. Elle souffre dans le monde anglo-saxon de la barrière linguistique et du manque de support écrit (revues, journaux) en langue anglaise. La génération ORL montante, par sa bonne connaissance de l'anglais, est en train d'effacer la difficulté linguistique ; la proposition d'une revue bilingue français-anglais résoudra la deuxième difficulté.

Cette revue scientifique, qui doit être de haut niveau, en langue française pour le monde francophone, confortera l'image déjà positive de l'Ecole française d'ORL. La version en langue anglaise permettra enfin une juste reconnaissance du monde ORL anglo-saxon, des USA à l'Asie, sans oublier le bassin méditerranéen anglophone.

Pour réussir ce challenge, il faut la participation de tous, chercheurs, cliniciens, universitaires, libéraux. Tous, nous devons faire l'effort de "travailler" des articles originaux de niveau international. Nous le pouvons quand on sait la diversité et la qualité des différentes équipes ORL de l'hexagone, que ce soit en rhinologie, pédiatrie, otologie, oto-neurologie, laryngologie ou cancérologie ORL, sans oublier la chirurgie plastique.

Cette revue est aussi une chance pour les jeunes ORL qui ambitionnent une carrière universitaire ; l'équivalence reconnue d'un impact facteur à 0,5 et le caractère bilingue sont des éléments très favorables pour leur reconnaissance future.

Cette revue enfin, sera pour les ORL français ou francophones un lieu privilégié d'informations médicales tous azimuts; bref, elle permettra l'indispensable formation continue souhaitée par tous.

Autre information tout aussi indispensable, celle que nous devons à nos malades et au grand public en général. La société actuelle a soif de transparence. Elle veut des éléments de choix pour juger avec sérénité et prendre la bonne décision. Nous, ORL, devons dans la confidentialité de notre cabinet, mieux et plus informer nos malades sur le diagnostic, les choix thérapeutiques, les contraintes de la prise en charge, bref le rapport bénéfice/risque que nous leur proposons. C'est dans cet esprit que le Collège, le Syndicat ou d'autres nous recommandent des fiches chirurgicales "d'information et de consentement éclairé" que chacun peut amender selon son choix.

## EDITORIAL

---

Enfin, notre discipline, comme les autres en médecine, doit informer les médias avides de nouveautés, d'espoirs diagnostiques ou thérapeutiques. Nous savons l'intérêt du public pour les rubriques médicales bien connues, de France-Info, des chaînes télévisées, des revues spécialisées, des hebdomadaires et des journaux divers. Nous devons le faire avec humilité, en nous gardant de tout excès, j'allais dire avec "tact et mesure", comme le recommande à juste titre le Conseil de l'Ordre. L'exercice devient là délicat, voire périlleux. Jusqu'où peut-on aller ? A quel moment dépasse-t-on l'information pour arriver à la "publicité", à l'excès de valorisation personnelle. Il serait probablement plus sage de communiquer seulement sur les thèmes validés par des écrits de qualité, dans des revues scientifiques telles que la nôtre.

Trop de débordements médiatiques ces dernières années nous incitent à rappeler que notre métier n'est pas tout à fait comme les autres, que les règles morales, j'allais dire éthiques, doivent rester notre fil conducteur. Pussions-nous ne jamais l'oublier.

Professeur Jean-Pierre BEBEAR  
Président du Conseil National des Universités  
d'ORL et de chirurgie cervico-faciale  
Hôpital Pellegrin - Bordeaux